espace compétences by Constructys

FICHE MÉTIER

MÉTIERS DU BÂTIMENT

SECOND ŒUVRE

EQUIPEMENT TECHNIQUE

Technicien(ne) de maintenance

MISSION PRINCIPALE : Effectuer la maintenance et l'entretien des équipements, locaux et espaces à usage collectif

L'agent de maintenance du bâtiment réalise des tâches variées. Il effectue la maintenance, l'entretien et le dépannage des bâtiments dans tous les corps de métier : électricité, plomberie, vitrerie, peinture, maçonnerie, menuiserie, carrelage, etc. Il exécute les travaux courants de rénovation et d'aménagement intérieur. Il contrôle visuellement les bâtiments, teste le fonctionnement des équipements pour comprendre l'origine d'une panne, d'une fuite, et détermine les travaux à effectuer pour la remise en état. Il entretient et réaménage des locaux (cloisons, faux plafonds, mobilier, ...), installe les équipements techniques et réalise les travaux de finition (revêtement de sol, peinture, installation sanitaire, ...). Il vérifie son travail, rend compte de l'avancement des travaux à son chef de chantier ou de service.

Autres appellations : Agent(e) de maintenance

DÉCOUVRIR

Les compétences métier

1. PRÉPARER

- Prendre connaissance des données factuelles concernant les interventions (date de l'intervention, données pratiques)
- Prendre connaissance de la nature des installations
- Connaître et comprendre la notice du fabricant afin de prévoir les spécifications et le matériel nécessaire
- Connaître les réglementations et les obligations liées à la maintenance de leur métier ainsi que les normes en vigueur afin d'assurer la conformité de l'installation
- Gérer la relation avec les sous-traitants (choix de l'entreprise, rédaction des contrats)
- Consulter les plannings d'entretien des installations

2. METTRE EN SERVICE

- Participer à la mise en service des installations

3. GÉRER LES CONTRATS D'ENTRETIEN

- Établir les plannings de visites annuelles
- Organiser les interventions d'entretiens (maintenance, réparation, ...)
- S'informer sur les nouvelles réglementations et obligations vis-à-vis du client

4. GÉRER LES SINISTRES

- Préparer et suivre l'exécution des réparations
- Réparer les installations en suivant les procédures en vigueur
- Comprendre les responsabilités de l'entreprise dans la situation de sinistre

5. MAINTENIR - DÉPANNER

- Exécuter des opérations d'entretiens courantes en suivant les procédures établies
- Comprendre les schémas de principe et contrôler les installations pour porter un diagnostic
- Détecter une panne en analysant les systèmes et en donnant un diagnostic
- Vérifier les termes du contrat pour s'assurer des prestations dues au client
- Dépanner des installations défectueuses en intervenant sur la base du diagnostic effectué lors d'un dépannage précédent
- Rédiger un rapport d'intervention pour rendre compte de la situation

UN ŒIL SUR

Les compétences transversales

1. RÉALISER SON ACTIVITÉ SELON LES NORMES DE L'ENTREPRISE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Appliquer le règlement intérieur (horaire, langage approprié, …)
- Respecter les règles de sécurité dont le port des EPI et la tenue vestimentaire adaptée
- Respecter les consignes organisationnelles propres au chantier
- Connaître et appliquer la réglementation en vigueur liée à la maintenance
- Connaître et appliquer les normes en vigueur liées au métier

2. ORGANISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Respecter les consignes et les directives de sa hiérarchie
- Repérer les ressources nécessaires à sa tâche (matériaux, matériels, ...) et informer sa hiérarchie de ressources manquantes
- Vérifier la qualité de son travail

3. TRAVAILLER EN ÉQUIPE

- Connaître les rôles et fonctions de chacun dans l'équipe
- Rendre compte à son supérieur hiérarchique

4. COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Décrire son activité
- Exprimer ses incompréhensions
- Expliquer et commenter les faits en cas d'aléas ou de dysfonctionnements
- Apporter un premier niveau d'information usagers / clients / partenaires sur l'opération en cours

5. UTILISER LE NUMÉRIQUE

- S'approprier les compétences numériques de base (écrire, lire un mail, utiliser le matériel informatique, …)
- Avoir de l'appétence pour la mise en œuvre des outils numériques liés au métier

6. TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES (FORMER ET TUTORER)

- Accueillir les nouveaux arrivants sur le chantier et les accompagner dans leur progression

7. AGIR FACE À UN ALÉA

- Prévenir sa hiérarchie en cas d'aléas ou de dysfonctionnement
- Agir pour se prémunir ou écarter les autres d'un danger imminent et prévenir sa hiérarchie

8. PARTICIPER À L'INNOVATION ET CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL

- Trouver des idées (gestes, postures, équipements, …) pour faciliter son travail
- Identifier des dysfonctionnements et proposer des améliorations

QUELQUES MOTS SUR

Les certifications

DIPLÔMES

- Baccalauréat Professionnel Technicien en maintenance des systèmes énergétiques et climatiques

TITRES

- Titre Professionnel Technicien de maintenance CVC (Niveau 4)
- Titre Professionnel Technicien de maintenance d'équipements de confort climatique (Niveau 4)
- Titre Professionnel Technicien de maintenance et de travaux en systèmes de sécurité incendie (Niveau 4)
- Titre Professionnel Technicien d'installation et de maintenance de piscines (Niveau 4)

CERTIFICATIONS

- Certificat de Qualification Professionnelle Installateur mainteneur de système de désenfumage
- Certificat de Qualification Professionnelle Mainteneur de portes, portails et portes automatiques piétonnes
- Certificat de Qualification Professionnelle Installateur mainteneur de système de pompe à chaleur
- Certificat de Qualification Professionnelle Installateur mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques (Niveau 4)